

NORME FRANÇAISE HOMOLOGUÉE	PRODUITS AGROPHARMACEUTIQUES PERMANGANATE DE POTASSIUM Détermination du titre	NF U 43-109 Mars 1981
---	---	---

AVANT-PROPOS

À la date d'homologation de la présente norme, il n'existe aucun document sur le même sujet en provenance de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

1 OBJET

La présente norme homologuée a pour objet de décrire une méthode de détermination du titre du permanganate de potassium utilisé en agriculture dans les traitements agropharmaceutiques.

2 RÉFÉRENCE

NF U 43-009 Permanganate de potassium — Spécifications.

3 PRINCIPE

Oxydation de l'acide oxalique par une solution du permanganate de potassium à analyser.

4 RÉACTIFS

Au cours de l'analyse utiliser uniquement des réactifs de qualité analytique reconnue et de l'eau distillée ou de pureté équivalente.

4.1 Oxalate de sodium préalablement séché à l'étuve à $103\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ pendant 2 h.

4.2 Acide sulfurique solution diluée au 1/5 (V/V).

Homologuée par arrêté du 1981-02-06 (J.O. 1981-02-14) effet le 1981-03-06	La présente norme remplace la norme de même indice, homologuée le 30 juin 1953	© afnor 1981 Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays
--	---	---